

Noëlle Renaude

Hérésie ou pertinence ?

Il y a deux ans, au Festival d'Avignon, Noëlle Renaude, auteur dramatique, a servi de « passeur » à l'un des textes de l'auteur québécois Michel-Marc Bouchard. Une expérience passionnante aux marges de la traduction.

Dès qu'a été évoquée cette expérience qui allait être tentée de traduire en français de France deux pièces de théâtre écrites en français du Québec, il y a eu, de ce côté-ci de l'Atlantique, explosion de réactions. Cela allait de l'incompréhension la plus ébahie (pourquoi traduire du français en français ?), à l'hargneuse dénonciation du sacrilège (on ne va pas priver nos oreilles de ce parler si pittoresque qui réjouit tant nos cœurs français) en passant par la perplexité la plus vague (sera-ce un aménagement, une trahison, une traduction, une version pour la scène française, un passage, un mélange, une macédoine de saveurs culturelles franco-québécoises ?). De l'autre côté de l'Atlantique, c'étaient accusations de centralisme, de néo-colonialisme, de refus des différences.*

La première fois que Michel-Marc Bouchard m'a suggéré de traduire l'un de ses textes dans ma langue, j'ai été saisie par un étonnement du même genre. Il me semblait jusque-là que j'entendais à peu près bien le québécois, dans son ensemble. J'aurais pu affirmer que le québécois était une langue prise dans le même tissu que la nôtre, qu'elle était comme une arrière-petite-

(*) Ce texte a paru une première fois dans le *Journal de la SACD*, n° 9, sept.-oct. 1993.

cousine de la nôtre sentant bon le terroir et tintant de l'écho d'un parler perdu, qu'elle résonnait comme survivance archéologique de celle que nos aïeux se mettaient en bouche. Et que traduire du québécois dans notre langue, c'était prouver justement notre incompetence nationale à entendre un «autre» français que le nôtre.

Malgré ce cousinage, cette appartenance à la famille francophone, qui devait privilégier la communication théâtrale entre nos deux terres, je n'avais vu, en France, qu'un nombre misérable de pièces québécoises. Des pièces en somme jouées par des Québécois. Des textes dits par des Québécois. Et j'ai réalisé alors que cette similitude apparente de langues n'était pas du tout un privilège mais un handicap formidable pour la diffusion de ce théâtre-là en France.

Quoi de plus ridicule en effet qu'un acteur français s'essayant au phrasé montréalais ? Il y a bien eu des tentatives d'aménagement des textes. Mais quoi de plus appauvrissant que de toucher sans avoir l'air d'y toucher aux québéquismes ? Quoi de plus méprisable que de rectifier mine de rien ce qui, quand même, chez nous, aurait du mal à passer ?

De raboter ici ou là cette langue charnue, métissée, cette langue de laboureurs, dont la musique nous enchante, mais dont le sens profond nous échappe ? De « franciser » en un mot cette langue qui, issue du même tronc que la nôtre, n'en a pas moins évolué à notre insu ?

Aménager, c'est ruiner en douceur une langue. Traduire, c'est toucher violemment à ce qui la fonde, mais tenter de trouver, dit autrement, une même évidence. Ce qui est dit doit être entendu par d'autres oreilles et ce ne le sera que si on débarrasse ces oreilles – pour ce qui est de la parole théâtrale québécoise – de cette nostalgie un peu mièvre que nous avons ici d'un langage archaïque et bon enfant qui nous encroûte les tympanes, et nous masque le sens réel des choses.

La lecture des *Muses orphelines*, dans l'original, m'avait livré une comédie gentiment cruelle. Quand je me suis attaquée au vrai travail de défrichage du texte, j'ai découvert, sous l'apparente bonhomie, un drame sans fond, une tragédie traversée de violences insoupçonnées.

Derrière cette nostalgie douteuse que nous éprouvons de notre parler d'antan, derrière cet attachement forcené à cette musique d'un autre monde, mais surtout d'un autre temps, n'y aurait-il pas précisément l'idée absolument honteuse que ce français du Québec serait un peu comme une sous-langue de la nôtre, la nôtre s'érigeant de fait en langue mère ?

La meilleure façon de le reconnaître pour ce qu'il est, c'est-à-dire, non pas un français « régional », un sympathique patois d'outre-Atlantique, mais une langue à part entière, c'est peut-être d'accepter que soit fait ce « passage » radical, et douloureux je le conçois, car la traduction implique inévitablement des pertes.

C'est à cette condition également que le théâtre québécois sera joué, connu, divulgué, en France. L'expérience tentée en Avignon doit se renouveler, sortir du laboratoire et des éprouvettes. Il est vrai qu'un tel travail de passage n'est pas sans risque. Car il est évident que cette langue qu'on écrit là-bas ressemble tout de même à s'y méprendre à celle qu'on écrit ici et que contrairement à toute autre langue étrangère, les repères, les analogies, les affinités y sont comme autant de miroirs et autant de pièges. Et pourtant, ce qui la singularise tant de la nôtre n'est pas qu'affaire de vocabulaire, d'expressions, d'anglicismes, de couleurs et de référents culturels mais bien affaire de syntaxe. De structure. D'ossature.

L'aventure était périlleuse, difficile. Elle exigeait de part et d'autre – de la part de Michel-Marc Bouchard aussi bien que de la mienne – une soumission réciproque : lui devant accepter la pénétration d'une écriture nouvelle au sein de la sienne. Moi devant m'assujettir à un langage déjà constitué, à une manière de dire. Au bout du compte, il fallait que d'une matière linguistique autre se dégage la même évidence textuelle, la même parole de théâtre.

Le débat sur le « passage » du français du Québec en français de France, normalisation inacceptable pour certains, ne sera jamais clos. Il est vrai que l'effort qui est fait là-bas d'un bilinguisme franco-québécois reste unilatéral. Mais le théâtre qui s'écrit aujourd'hui au Québec ne doit pas souffrir de cet état de fait, déplorable je le conçois, et rester confiné dans cet exotisme où on a cru bon de l'enterrer.